

# LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“ Le cœur de l’homme est comme la mer,  
il a ses tempêtes, il a ses marées et  
dans ses profondeurs il a aussi ses perles. ”

Vincent Van Gogh



## Le chiffre

9

emplois chez  
VLP Menuiserie

▶ 2 Tri sélectif :  
un bon point pour  
les Amandinois

▶ 7 Pour Pâques,  
du chocolat en  
veux-tu en voilà !



▶ 4-5

Covid-19

# Nouvelles restrictions : notre ville s'organise



## Vous passez le BAFA ou le BAFD ? Le CCAS peut vous aider !

Le CCAS a décidé de donner un coup de pouce supplémentaire aux Amandinois.e.s engagé.e.s dans une formation pour passer le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur).

En effet, le conseil d'administration a augmenté le montant des aides allouées qui s'élevaient désormais à :

- ▶ 100 euros pour le BAFA ;
- ▶ 150 euros pour le BAFD.

Vous pouvez prétendre à cette aide sans condition de ressources.

Avant de faire votre demande, veuillez préparer les documents suivants :

- ▶ votre pièce d'identité ou celles de vos parents si vous êtes mineur ;
- ▶ votre justificatif de domicile ou celui de vos parents ainsi qu'un livret de famille.
- ▶ l'attestation de réussite pour la base BAFA ou BAFD, la bourse étant délivrée à l'issue de la formation initiale.

Les jeunes n'ayant pas 18 ans sont priés de se présenter avec un parent.

- ▶ Pour prendre rendez-vous et pour tout renseignement complémentaire, contactez le CCAS au 03 27 09 08 40 ou par mail : [ccas@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:ccas@saint-amand-les-eaux.fr)

## Vie quotidienne

# Tri sélectif : un bon point pour les Amandinois

En matière de recyclage, les Amandinois sont à la page. Ce sont même ceux qui trient le mieux leurs déchets sur le territoire de La Porte du Hainaut !

Le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) a récemment mené une étude sur le sujet. « Les résultats sur votre commune sont excellents » note l'établissement dans un courrier. En effet, les erreurs de tri diminuent, les habitants de la cité thermale adoptent de plus en plus les bons réflexes. Résultat : 85,01% du contenu de leurs sacs et de leurs poubelles

jaunes est effectivement bon pour le recyclage. Il s'agit du « meilleur taux obtenu sur le territoire » de la communauté d'agglomération depuis ces douze derniers mois. Grâce à votre implication, papier, carton, emballages en plastique et en métal vont pouvoir entamer une seconde vie !

## Visons le 100% !

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin, poursuivons nos efforts ! Pour rappel, dans le bac ou le sac jaune, il faut uniquement mettre les papiers (ce qui comprend les journaux, les magazines, les en-

veloppes...), les emballages en carton non souillés, les briques alimentaires, les emballages métalliques (boîtes de conserve, cannettes, aérosols), les bidons, les bouteilles et les flacons en plastique. Les emballages doivent être vides et ne pas contenir de restes alimentaires.

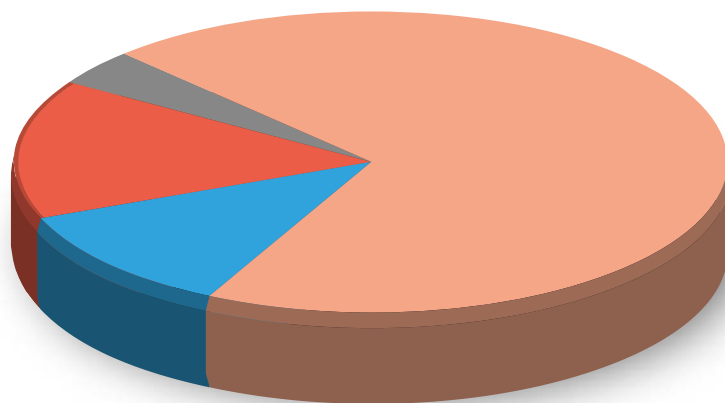
Les bouteilles et les flacons en verre doivent être jetés dans le conteneur adéquat.

- ▶ Retrouvez tous les conseils pour bien trier sur [www.siated.fr](http://www.siated.fr)

## À savoir

### Dans vos poubelles recyclables, on trouve :

- ▶ 69,51% de papiers et de cartons ;
- ▶ 11,38% de plastiques ;
- ▶ 4,12 % de métal
- ▶ 14,99% d'erreurs de tri



## Derniers jours pour les inscriptions scolaires

### JUSQU'AU 16 AVRIL

Votre enfant entre pour la première fois à l'école maternelle ou passe en CP..

Vous avez jusqu'au 16 avril pour envoyer le dossier d'inscription par mail à [enicolas@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:enicolas@saint-amand-les-eaux.fr).

Vous pouvez également déposer les documents en mairie, au service Éducation (cour de l'Échevinage) sur rendez-vous au 03 27 22 48 73. Les agents vous accueillent du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h15.

- ▶ Infos sur [portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr](http://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr)

## À Louise-Dematte, on dessine à la façon de Soilioba

« À mon sens, l'art doit interroger, pousser aux débats d'idées. C'est la logique que je donne à mon travail. »

Jeudi 1<sup>er</sup> avril, le plasticien ivoirien Soilioba, formé notamment



à Valenciennes, est intervenu à Louise-Dematte, sur l'initiative de l'école d'art de Mortagne-du-Nord. L'occasion, pour le jeune homme, d'échanger avec les écoliers sur ses œuvres. « Les enfants n'ont pas encore de références, alors ils posent des questions. C'est ce qui est intéressant. Pourquoi il y a du bleu là ? Et du rouge ici ? Oh, ça fait peur, c'est quoi ? Un monstre ? Qui cherche à comprendre se met en état d'analyse. Au fil de leur questionnement, les enfants parviennent à capter l'essence du tableau. »

Pour faire entrer encore un peu plus les écoliers dans son univers, Soilioba leur a passé le stylo pour leur enseigner sa façon de dessiner. Un beau moment créatif, tant pour les élèves que pour l'artiste !





VLP menuiserie



# Valoriser un service artisanal

**La façade est neuve et le soleil s'y donne à cœur joie. De cette ancienne bâtisse, naguère faïencerie, les associés de VLP Menuiserie ont fait le nouveau cœur de leurs activités. Ces spécialistes de la pose de menuiseries, intérieures et extérieures, y sont au stade des finitions et dans quelques jours, quand les aménagements seront achevés, la vitrine vaudra le détour.**

Créée il a presque dix ans, en famille, dans un garage du Moulin des Loups, VLP a réussi son parcours, celui d'une entreprise artisanale travaillant dans la distribution et la pose. Sur ce marché assez concurrentiel, s'installer et s'affirmer n'étaient pas une affaire gagnée d'avance. C'est désormais chose faite.

Le premier marché visé est celui de la rénovation : le potentiel est énorme dans notre région où le souci de mieux isoler sa maison se double du goût constant de nos compatriotes pour disposer d'un logement le plus coquet possible. Benoit Vallez, ancien graphiste saisi par le virus du travail dans le bâtiment, s'est pris de passion pour ces chantiers de rénovation et... la menuiserie. « Nous travaillons en

priorité pour une clientèle de particuliers. C'est notre cheval de bataille. Les contrats avec des collectivités restent ponctuels et marginaux ».

La société dispose désormais, rue Nouvelle, d'un atelier de stockage et de préparation ; elle ne fabrique pas et revend les produits de grands noms de la profession. « Ainsi, explique Benoit en compagnie d'Emmanuel Delcroix, le second gérant, nous posons K-Line, le plus grand fabricant français de portes et fenêtres ; nous posons les portes de garage SDA ou encore les portails Cadiou. Les matériaux les plus utilisés sont le



PVC et l'aluminium ; le bois est en chute libre. C'est simple, les clients recherchent la durabilité des produits et veulent se libérer de l'astreinte des travaux d'entretien. »

## Benoit Vallez,

« Avec la covid, le budget vacances passe dans les travaux d'amélioration de la maison. Conclusion, le boulot ne manque pas »

## Le geste de l'artisan

L'entreprise travaille dans les 30 km autour de Saint-Amand et ne cherche pas à élargir son marché au-delà. « L'important pour nous, soulignent les gérants, c'est de valoriser notre démarche d'artisan. Nous voulons offrir un service de qualité avec des finitions à la demande. C'est grâce à un travail minutieux et soigneux que nous nous distinguons. C'est l'essence même du travail du menuisier ».

Aujourd'hui la société vient de franchir un cap avec ses nouvelles installations de la zone du Marillon. « C'est un projet que nous avons longuement mûri. Le showroom nous donne plus de visibilité et nous permet de mieux accueillir notre clientèle. Nous y aménageons aussi un rayon de vente directe de produits et consommables destinés aux professionnels, colle ou serrurerie ». VLP, ce pourrait être Voir Local et Prospérer ! ◀

## En quelques chiffres...

9 emplois dont 7 salariés

40 à 50 chantiers par mois

90 % dans la rénovation

300 m<sup>2</sup>, showroom et atelier

## ► Les services municipaux vous accueillent sur rendez-vous

► Services à la population, État civil : 03 27 22 48 00 ;

► Centre Technique Municipal : 03 27 22 49 00

► Centre Communal d'Action Sociale : 03 27 09 08 40

► Point d'Accès au Droit : 03 27 32 80 10.

Pour rappel, durant ce troisième confinement, la mairie reste fermée les samedis matins.

## ► Déchets : les services sont maintenus

Le SIAVED maintient l'ensemble de ses services en cette période de confinement : les déchèteries vous accueillent aux horaires d'été habituels, les collectes en porte-à-porte s'effectuent normalement, tout comme le ramassage des encombrants et de l'amiante sur rendez-vous.

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le site internet pour rester informé de l'évolution de la situation : [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr)

## ► Les commerces s'organisent

► Les commerces qui vendent des biens ou des services de première nécessité sont autorisés à maintenir leurs activités. Sont également concernés (entre autres) : les librairies, les disquaires, les magasins de bricolage, de plantes et de fleurs, les coiffeurs, les cordonniers, les chocolatiers, les concessions automobiles, les visites immobilières...

Dans notre ville, parmi les magasins qui ne peuvent plus accueillir de public et les restaurants, certains poursuivent leurs activités via le click'n'collect et la livraison. Renseignez-vous et téléchargez l'application Amandi'Shop pour localiser les commerces à proximité de chez vous !

## ► Transport

Le réseau Transvilles est passé en horaires de vacances scolaires depuis lundi 5 avril et pour une durée de quatre semaines. Plus d'infos sur [www.transvilles.com](http://www.transvilles.com)

Le nombre de TER circulant dans les Hauts-de-France a également évolué. Consultez les nouveaux horaires de passage sur [www.ter.sncf.com/hauts-de-france](http://www.ter.sncf.com/hauts-de-france)

L'Amandi'Tour circule toujours. Consultez les horaires sur [www.transvilles.com/horaires](http://www.transvilles.com/horaires)

## Covid-19

# Nouvelles restrictions comment notre ville

**La troisième vague de l'épidémie de Covid-19 déferle sur la France. Le nombre de contaminés et d'hospitalisés ne cesse d'augmenter, plus aucun territoire n'est épargné. Les mesures localisées et le lancement de la campagne de vaccination n'ont pas suffi à inverser la tendance ; ce pourquoi le Président de la République a annoncé, mercredi 31 mars, que de nouvelles restrictions sanitaires s'appliqueraient dès samedi 3 avril dans tout l'Hexagone et pour une durée de quatre semaines. Comment ces mesures se traduisent-elles, concrètement, dans notre ville ?**



Éducation

## Un calendrier scolaire chamboulé

Il s'agit sans doute de la mesure qui a le plus marqué les esprits : le calendrier scolaire a été complètement chamboulé. Cette semaine, la plupart des enfants sont restés à la maison, leurs enseignants leur ont fait cours à distance. Seuls les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire se sont rendus à l'école : les bambins ont été accueillis à la crèche Les Poussins, les maternelles à Eugène-Thomas et les élémentaires à Marcel-Benoist ; les services périscolaires (garderie, restauration, accueils de loisirs du mercredi) ont également été assurés à leur intention.

À partir de vendredi soir, tous les enfants seront en vacances pour deux semaines ! En effet, leurs dates ont été avancées. Dans notre zone, elles devaient débiter à partir du samedi 24 avril et se prolonger jusqu'au dimanche 9 mai ; elles sont finalement programmées du samedi 10 au dimanche 25 avril inclus et ce, pour toutes les zones. Là encore, les accueils de loisirs fonctionneront pour les enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise

sanitaire uniquement. La reprise des cours, fixée au lundi 26 avril, devrait avoir lieu, en présentiel pour les maternelles et les élémentaires, en distanciel pour les collèges et les lycées. ◀

### À retenir

#### DU 6 AU 9 AVRIL

Cours en distanciel pour tous les élèves, de la maternelle au lycée.

#### DU 10 AU 25 AVRIL

Vacances scolaires pour tous les enfants, qu'ils soient en zone A, B ou C.

#### 26 AVRIL

Reprise des cours en présentiel pour les maternelles et les élémentaires. Cours en distanciel pour les collèges et les lycées.



# MS : s'organise-t-elle ?

## Des restrictions de déplacement toujours en vigueur

Je peux me déplacer...				
Quand ?	La journée, entre 6 heures du matin et 19 heures			La nuit, entre 19 heures et 6 heures du matin
Où ?	Dans un rayon de 10 km autour de chez moi	Dans mon département, au-delà d'un rayon de 10 km	Au-delà de mon département	Toutes distances confondues
Pour quels motifs autorisés ?	Je peux me rendre au travail, faire des courses, pratiquer un sport individuel, voir mes amis à l'extérieur en constituant un groupe de six personnes maximum et en respectant les gestes barrières...	Me rendre au travail ou en formation ; consulter un professionnel de la santé, me faire vacciner ; porter assistance aux personnes vulnérables ; garder des enfants ; répondre à une convocation judiciaire ou administrative ; déménager ; participer à des rassemblements autorisés ; me rendre chez un professionnel du droit, dans un service public ; effectuer des achats de première nécessité ; me rendre dans un lieu de culte ; participer à des rassemblements autorisés.	Me rendre au travail ou en formation ; consulter un professionnel de la santé, me faire vacciner ; porter assistance aux personnes vulnérables ; garder des enfants ; répondre à une convocation administrative ou judiciaire ; déménager ; participer à des rassemblements autorisés.	Me rendre au travail ou en formation ; consulter un professionnel de la santé, me faire vacciner ; porter assistance à une personne vulnérable ; garder des enfants ; répondre à une convocation judiciaire ou administrative, participer à des missions d'intérêt général ; sortir mon animal de compagnie dans un rayon d'un kilomètre autour de mon domicile ; me rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit.
Avec quels documents ?	Un justificatif de domicile suffit.	Avec l'attestation de déplacement dérogatoire		
	À savoir	Les personnes en situation de handicap et leur accompagnant peuvent se déplacer sans restrictions à condition de se munir d'une attestation.		

### ► Sport : pratiquer mais respecter les consignes

Confinement et couvre-feu ont fait évoluer les conditions de pratique du sport. Rappel des fondamentaux...

#### ► Sportifs mineurs

Pour la pratique dans le cadre extrascolaire, les associations sportives sont autorisées à poursuivre leurs activités mais uniquement en extérieur, dans les équipements sportifs de plein air sans limitation de nombre à condition d'être encadrés.

#### ► Sportifs adultes

La pratique encadrée par un club ou une association est limitée à 6 personnes (éducateur compris) sur la voie publique. Si l'activité est encadrée, pas de limitation du nombre d'adultes dans les équipements sportifs de plein air. Fin de séance à 18h15. Les équipements sportifs municipaux ferment à 18h30.

#### À savoir

Dans le Nord, le masque reste obligatoire dans les établissements recevant du public, comme à l'extérieur, dès lors que vous vous trouvez en agglomération, soit dans une ville ou un village.

### Vaccination

## Une équipe mobile pour les plus fragiles

Aller directement auprès des personnes les plus fragiles qui éprouvent notamment des difficultés à se déplacer. Telle est l'ambition



du centre de vaccination amandinois, géré par le centre hospitalier, qui a obtenu, la semaine passée, l'autorisation de mettre en place une équipe mobile de vaccination.

Composée au minimum d'un.e médecin et d'un.e infirmier.ère, celle-ci se rendra auprès d'usagers qui résident à domicile (tels que les grabataires) ou du public fragile de structures telles que les FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés) ou les MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées). L'équipe interviendra à Saint-Amand-les-Eaux et dans les environs. Elle pourra compter sur l'appui des mairies et des médecins de ville pour identifier les personnes à vacciner.

Sur place, tout se déroulera comme au centre de vaccination : entretien préalable avec le ou la médecin, vaccination par l'infirmier.ère dans les conditions d'hygiène requises, surveillance post-vaccinale de quinze minutes... L'administratif sera également réalisé in situ, ce qui per-

mettra à la personne concernée de connaître dans l'immédiat la date prévue pour la deuxième injection.

Au 22 mars...

4 865 injections réalisées  
dont 3 670 premières injections.

84% des résidents des EHPAD ont  
au moins reçu une première injection

206 professionnels de la santé  
vaccinés

## Handball

# Un point d'écart, deux scénarios

La semaine passée, nos handballeuses ont joué deux matchs haletants qui se sont soldés sur des scores des plus serrés.

La victoire, comme la défaite, se sont jouées à un point près...

## Mano a mano avec Fleury

Etoffé, engagé, serré ! Le match entre les handballeuses Amandinoises et les Fleuryssaises a, sur le fil, tourné à l'avantage de ces dernières. Un avantage mince, d'un seul petit point. On ne rejouera pas la partie mais sans doute les Amandinoises eussent-elles mérité au moins l'égalité au score. C'eût été juste récompense pour une équipe qui progresse et s'affirme.

Face à la plus forte équipe des play-down, le résultat est une satisfaction même si perdre ne l'est jamais tout à fait, surtout à l'issue d'un pareil mano a mano ! De fait la confrontation fut de bon niveau montrant avec certitude que l'équipe a progressé au cours des dernières semaines. On se souvient que face à Fleury les deux rencontres s'étaient soldées par des scores plus décisifs, en faveur des adversaires. Bref Saint Amand avait perdu.

Pour cette fois le constat est tout autre même si le score a douché sur le fil les espoirs de victoire. La première mi-temps avait permis de tenir la dragée haute à l'adversaire. C'est dans les derniers moments de la seconde période que le match a tourné à l'avantage de Fleury. Pertes de balle, gestion hasardeuse des passes ont sonné le glas pour Saint-Amand malgré de brillantes attaques.

Avoir bien secoué Fleury doit pourtant alimenter la satisfaction de l'équipe et son moral. Le maintien reste l'objectif et l'équipe progresse dans son projet. D'autant que Mérignac a eu l'élégance de perdre son match !

▶ Saint-Amand ▶ Fleury 27-28 (14-12)



## De nouveau face à Dijon, les Louves n'en démordent pas

Elles étaient bien décidées à ne pas s'en laisser conter une seconde fois. Samedi, une semaine après leur première défaite face aux Louves (21-28), les Dijonnaises étaient prêtes à en découdre. Sur leur parquet, elles ont redoublé d'efforts, ce qui leur a permis de rester au coude-à-coude avec leurs adversaires tout au long du match, comme en atteste le score de la mi-temps, déjà en faveur des Amandinoises: 10-12.

Mais ce ne fut pas suffisant... Le SAH-PH a arraché la victoire sur le fil à quelques secondes du sifflet final, grâce au but d'Amanda Kolczynski. À l'issue de cette septième journée des play-downs, le SAH s'arroge la troisième place du classement, derrière Toulon et Fleury et devant Dijon, Plan-de-Cuques et Mérignac. ◀

▶ Dijon ▶ Saint-Amand 24-25 (10-12)

Prochaine rencontre à domicile le 10 avril contre Mérignac à suivre en direct sur [www.twitch.tv/saintamandhand](http://www.twitch.tv/saintamandhand)



## Basket

## Duel en vue

Une victoire contre Charnay nous eut épargné les palpitations de cette fin de championnat : le maintien dans l'élite des Green Girls eut été assuré. Rien n'est perdu pour autant et si l'on considère les belles prestations récentes on peut croiser les doigts et se dire: «ça peut le faire». Finalement ce sera le duel du mercredi 14 qui sera décisif. Face à Nantes-Rézé, il ne faudra pas faire de quartier et gagner pour laisser aux Bretonnes, 12<sup>e</sup>, la lanterne rouge. Face aux Maconnaises, samedi dernier, les basketteuses amandinoises ont perdu sur le fil au terme d'un match très intense. Sans doute un peu fatiguées par l'enchaînement sur la même semaine de trois rencontres, elles manquèrent de cette énergie qu'on leur avait vu dispenser face à Mont-de-Marsan ou contre Landerneau...

Dès le premier quart-temps, Charnay prenait les devants avec de belles réussites. Pourtant en deuxième période, Saint-Amand revenait à la marque grâce, entre autres, à un beau lancer à trois points de Slonjsak et une belle réussite de Day. A mi-temps, tout était jouable.

En troisième et quatrième périodes les deux équipes se tenaient à quelques points. Mais le manque de succès des Green Girls dans les ultimes minutes laissait le champ libre aux Maconnaises auteures de plusieurs stupéfiantes attaques victorieuses. D'ici mercredi prochain, nos basketteuses auront eu le temps de refaire le plein de vitamines. Elles ont déjà l'enthousiasme nécessaire pour déferler sur Nantes. Chaude soirée en perspective à Maurice-Hugot ! Ne manquera que le public des supporters pour appuyer son équipe. ◀

▶ Saint-Amand ▶ Charnay 65-75 (12-20, 26-18, 15-20, 12-17)



Pâques

# Du chocolat, en veux-tu en voilà !

À Saint-Amand-les-Eaux, ce sont les cloches du carillon qui livrent les chocolats de Pâques. Cette année, l'impatience d'Amanda et de ses consœurs était telle qu'en catimini, elles se sont échappées de la Tour abbatiale avant le jour J pour se délester d'une partie des œufs qui s'amoncelaient sous leur robe de métal. **Direction** les accueils de loisirs, les crèches, les écoles... Dans leurs missions, elles ont pu compter sur l'aide du lapin de Pâques, de la poule, des abeilles... Bien entendu, rien ne s'est passé comme prévu ! Dans toutes les structures, la chasse aux chocolats s'est transformée en aventure. Pour le plus grand plaisir des petits gourmands !

## En crèche, chasse à l'œuf et attrape-soleil

Jeudi 1<sup>er</sup> avril, à la Maison de l'Enfance (décorée pour l'occasion), des activités thématiques ont été proposées en fonction de l'âge. Les plus petits ont notamment manipulé des plumes ou des rubans, avant de les coller sur un attrape-soleil. De quoi éveiller leurs sens en douceur ! Les plus grands ont gambadé avec joie dans le jardin, à la recherche des œufs en chocolat. La chasse s'est révélée fructueuse. Miam !

## Il était une fois, dans les accueils de loisirs...

Un lapin facétieux qui cache le coffre aux œufs ; une poule étourdie qui appelle à l'aide après avoir perdu, et ses lunettes, et ses chocolats... Mercredi 31 mars, les animateurs des accueils de loisirs ont rivalisé d'imagination pour faire briller les yeux des enfants ! Pari réussi : ces derniers étaient ravis de partir au grand air pour relever des défis et collecter des indices qui, petit à petit, les ont menés jusqu'à de délicieux trésors... Une récompense bien méritée qu'ils ont ensuite partagée pour le goûter.

## Quand le lapin de Pâques toque aux portes

Dimanche 4 avril, le Comité de la Bruyère a distribué plus de 100 lapins en chocolat à 55 familles. « Les enfants étaient ravis de rencontrer le lapin et le coq de Pâques » témoigne Jérôme Botquin, secrétaire du comité. « Nous avons mis du baume au cœur aux enfants et de la joie dans le quartier le temps d'une matinée. »

## Du chocolat au menu des restaurants scolaires

Les enfants inscrits à la restauration scolaire ont eu le plaisir de terminer le repas sur une note chocolatée. Des animations leur ont également été proposées, telles qu'une chasse aux trésors revisitée, comme ici à Georges-Wallers.





## En bref...

**Tourisme****Pour visiter les plus beaux détours de France, suivez le guide !**

Dévier de sa trajectoire initiale pour partir à la découverte de Saint-Amand-les-Eaux, ça vaut le coup ! Preuve en est, la cité thermale fait partie des 110 plus beaux détours de France recensés dans le nouveau guide édité par le réseau éponyme.

Reconnaisable à son bandeau vert, le livret est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la mairie. Munissez-vous d'un exemplaire pour voyager au fil des pages, en attendant des jours propices aux virées touristiques...

▶ Le voyage peut également être virtuel. Rendez-vous sur [www.plusbeauxdetours.com](http://www.plusbeauxdetours.com)

**Travaux****Zone commerciale du Moulin des Loups : les travaux vont être lancés, des modifications à prévoir au niveau du stationnement**

Une page se tourne au Moulin des Loups. La friche de l'ancien centre commercial E.Leclerc ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir.

Depuis mars, des grues s'affairent pour préparer le terrain qui accueillera, à l'horizon 2023, le plus grand EHPAD (Établissement d'Héberge-

ment pour Personnes Âgées Dépendantes) des Hauts-de-France. Cependant, vous aurez remarqué qu'une parcelle rue Henri-Durre n'a pas encore été investie par les engins de chantier... C'est la Ville qui, prochainement, y concrétisera un projet. En effet, quatre parcelles vont être viabilisées dans l'optique d'accueillir des locaux commerciaux. De quoi insuffler encore un peu plus de dynamisme à ce quartier ! En parallèle, un nouveau parking va être tracé, il accueillera 27 places.

Les travaux démarreront le 12 avril. Le site servait jusqu'alors au stationnement de véhicules : sur ce point, des modifications sont à prévoir, comme le mentionne le plan ci-contre.

**STOP À LA TAILLE DES HAIES AU PRINTEMPS**

Pourquoi ne doit-on pas tailler nos haies entre mars et fin juillet ? Tout simplement pour protéger les oiseaux qui ont fait leur nid. En effet, c'est la pleine saison ou le merle noir, le rouge-gorge, le pinson... ont pris domicile dans vos haies pour agrandir

leurs familles. Il est donc recommandé d'attendre l'envol des derniers oisillons (vers fin juillet) pour éclaircir vos haies ou élaguer vos arbres.

▶ Besoin d'un conseil ? Le Parc Naturel Scarpe Escaut peut vous aider. Consultez le site du parc : [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

**DISTRIBUTIONS DE PRODUITS RATICIDES DANS LES QUARTIERS****CAMPAGNE DU 26 AU 30 AVRIL**

Afin de lutter contre la présence de rongeurs en ville, la Commune

organise une distribution gratuite d'appâts raticides. Celle-ci est effectuée par le biais d'une société qui passe dans toutes les rues au moyen d'un véhicule muni d'un haut-parleur.

▶ Conseils et précautions d'utilisation de raticides car se sont des produits dangereux. Ils doivent être conservés dans leur emballage d'origine, être rangés hors de portée des enfants et des animaux domestiques et surtout se laver les mains après leur utilisation ou porter des gants. Pour info : Centre Antipoison 0800 59 59 59

**UNE MARCHÉ CONTRE LE CANCER CE DIMANCHE**

Il avait à cœur de soutenir une association caritative. Élève en 3<sup>e</sup> à Notre-Dame-des-Anges, l'Amandinois Paul Véroone organise une marche de 6 km contre le cancer ce dimanche 11 avril. Une participation de 5€ sera demandée, les fonds seront reversés à la Ligue contre le Cancer.

▶ Inscription préalable par SMS au 06 38 86 91 56. Départs échelonnés à partir de 10h. Cagnotte en ligne «Marchons contre le cancer».

**COLLECTE DÉCHETS**

- ▶ **MER. 14 AVRIL** (déchets ménagers)
- ▶ **MAR. 20 AVRIL** (déchets de jardin)
- ▶ **MER. 21 AVRIL** (+ sacs jaunes/verre)

**DÉCHÈTERIE**

Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30. Le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le jeudi et les jours fériés.

**NUMÉROS UTILES**

- ▶ Médecin de garde 03 20 33 20 33
- ▶ Smir 0800 81 13 92
- ▶ Mairie 03 27 22 48 00
- ▶ CCAS 03 27 09 08 40

**Restez en contact :**

Recevez gratuitement notre LVAnews



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, [lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr](mailto:lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr)

Impression : Imprimerie Gantier

**Naissances** **25 MARS.** ZUCCHERO Ayllana. **26 MARS.** BENAICHE Youness. **27 MARS.** DHERBOMEZ Liam. **29 MARS.** PHRAKORNKHAM Noélie.

**Décès** LAUSIN Francis (89 ans). AESAERT Noël (84 ans). BELVAL Guy (89 ans). BERTAUX Germain (92 ans). DESCARPENTRIES Denise (89 ans). DHOTE Jean-Marie (70 ans). LECOQ FÉDERBE Alfréda (85 ans). LECOMTE Jean (77 ans). MORIVAL Germain (84 ans).

**Menu** **LUN. 12 AVRIL.** Crème Dubarry, cordon bleu, sauce tandoori, blé pilaf, yaourt aromatisé, orange.

**MAR. 13 AVRIL.** Salade de haricots verts, hachis parmentier de bœuf, salade verte, fromage edam, kiwi. Repas BIO

**MER. 14 AVRIL.** Salade grecque, burger végétarien, potatoes, cookies.

**JEU. 15 AVRIL.** Salade au surimi, émincé poulet sauce maroilles, macaronis, fromage Chanteneige, glace.

**VEN. 16 AVRIL.** Œuf dur mayonnaise, filet de poisson meunière au beurre blanc, riz pilaf, yaourt nature, pomme.

\* Menu indicatif sous réserve de petites modifications